



INTERNES Demande d'allocation de transport Année scolaire 2026 -2027

ÉLÈVE

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : / / Sexe : F M

REPRÉSENTANT LÉGAL Mme M. Tuteur

Nom et prénom du responsable de l'élève :

Date de naissance' : / /

Adresse :

Code postal : _____ Commune : _____

Portable : _____ Adresse mail' : _____

*Champ obligatoire

SCOLARITÉ EN 2026-2027 – Joindre le certificat de scolarité

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code postal : _____ Commune : _____

Classe (ex : 2^{nde}, 1^{ère}, seconde professionnelle...) : _____ Spécialité : _____

Votre enfant est-il interne au sein de cet établissement scolaire ? Oui Non

Si non, joindre un justificatif de l'appartement ou de la résidence où il est logé

**VEUILLEZ COLLER VOTRE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE RÉCENT
AU NOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ÉLÈVE INTERNE.**

(Si l'élève est majeur, son propre RIB est accepté)

DISTANCE TOTALE du domicile de l'élève à l'établissement scolaire

km (aller)

SERVICE (S) OU MOYEN (S) DE TRANSPORT UTILISE (S) (remplissez autant de rubriques que vous utilisez de moyens de transport différents pour un aller, en précisant pour chacun d'eux le trajet effectué, le nom du transporteur, le pourcentage de réduction dont bénéficie éventuellement l'élève et la dépense réelle. Vous indiquerez également, le cas échéant, le prix de la carte d'abonnement).

Moyen de transport n° 1 (précisez train, car, taxi, voiture particulière, etc)

De à

Nom du transporteur

Pourcentage de réduction

Dépense pour un aller

Moyen de transport n° 2 (précisez train, car, taxi, voiture particulière, etc)

De à

Nom du transporteur

Pourcentage de réduction

Dépense pour un aller

Bénéficiez-vous d'une carte des transports scolaires de l'Antenne Régionale des transports de l'Ain pour 2026-2027 ?

Si oui, depuis quelle date ? / /

Le / / à

Signature des parents

Le paiement de l'allocation interviendra sur votre compte bancaire ou postal fin Juillet 2027.

Les demandes des années précédentes sont irrecevables ainsi que les dossiers parvenus hors délais. Tout renseignement erroné peut conduire au rejet de la demande.

CADRE A COMPLÉTER PAR LE CHEF DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ

Nombre de semaines de scolarité prévues pendant l'année :

ATTENTION : Ne pas compter les semaines de stage mais les indiquer ci-après

Si l'élève a changé de régime depuis la rentrée scolaire, ou s'il est arrivé en cours d'année, indiquer selon le cas :

Cachet de l'établissement

- la date depuis laquelle il est interne / /

- la date depuis laquelle il n'est plus interne / /